



NOTRE-INFO - OCTOBRE

.....

Billet Soleil

Vous avez peut-être entendu parler des billets Soleil. Tous les jours, nous encourageons les élèves à mettre en pratique les valeurs de notre école: le respect de soi, le respect des autres, le respect de l'environnement et la responsabilité (les 4R). Nous souhaitons faire vivre pleinement un climat scolaire bienveillant, sécuritaire et inclusif. Merci de nous aider à faire vivre pleinement nos valeurs!

Quelques petits rappels

- Nous accueillons les élèves de 8h30 - **Prière de ne pas laisser vos enfants dans la cour d'école avant 8h30**
- Les autobus scolaires arrivent à 8h30 sur la 154 rue, les élèves entrent par la porte de leur niveau et se rendent directement en classe. **Ne pas déposer vos enfants sur la 154 rue car les autobus y circulent, c'est une question de sécurité.**
- Si vous venez chercher votre enfant, nous vous demandons de les récupérer près du parc, c'est-à-dire sur la 155 rue **à 15h15**. Il est important de descendre de votre voiture pour récupérer votre enfant et de respecter les zones de stationnement (La ruelle n'est pas une zone de stationnement)
- Merci de votre collaboration pour la sécurité de tous!

Exposition Ann Frank

Les élèves de 6e année visiteront l'exposition Ann Frank le 11 et le 13 octobre prochain l'école Alexandre Taché.

Conférence gratuite pour les parents

L'institut des troubles d'apprentissage offre gratuitement une Journée de formation aux parents. La **première Journée-parents le 15 octobre prochain**, les conférencières expertes vous expliqueront comment le cerveau apprend et vous proposeront de saines habitudes à adopter pour une année scolaire réussie. [Cliquez ici pour plus d'informations.](#)

Bénévolat à l'école

Chaque année, plusieurs parents (et parfois même grand-parents) souhaitent accompagner leur enfant lors de sorties scolaires, participer à une activité à l'école en tant que bénévole, offrir leurs services pour aider au fonctionnement de l'école, etc.

Les politiques et procédures du Conseil scolaire Centre-Nord exigent la vérification du dossier judiciaire, secteur vulnérable.

Les personnes souhaitant faire du bénévolat à l'école ou dans le cadre d'activité scolaire doivent soumettre une preuve de vérification du casier judiciaire.

Ce document peut être obtenu auprès du bureau de police de votre juridiction.

La preuve de vérification du casier judiciaire peut être obtenue gratuitement ou à moindre frais avec la lettre suivante. Cliquez [ICI](#).

Les individus ayant soumis une preuve de vérification du casier judiciaire dans le passé doivent soumettre un formulaire de déclaration d'infraction annuelle signé. Cliquez [ICI](#)

Mme Nancy

Nous vous souhaitons une bonne fin de semaine
de l'Action de Grâce!



[Consultez le calendrier d'activités en cliquant ici](#)
